

La Petite Beauce un grand site Natura 2000

Ce territoire de vastes plaines céréalières est aussi l'un des sites Natura 2000 parmi les plus riches du département en ce qui concerne les oiseaux.

Inscrire ce secteur de la Petite Beauce en Zone de protection spéciale (ZPS) Natura 2000, était aussi une opportunité de sortir de cette formule toute faite : La Beauce ? Mais il n'y a rien d'autre que des plaines à perte de vue. « Nous étions depuis des années dans ce que l'on pourrait appeler l'anecdote, chacun dans notre coin, » raconte François Bourdin membre de Loir-et-Cher Nature (LCN) spécialiste dans ce domaine très particulier des rapaces pour ce secteur de plaines céréalières.

“ Ils apportent la preuve des efforts entrepris ”

Le déclic venait en 2006 lorsque la Petite Beauce se désigne volontaire pour un classement en site Natura 2000. Rapidement les efforts des uns et des autres, attentifs à la vie de cette grande région, prennent une réelle dimension.

Conscient de l'inquiétude et



Amandine Plaire (chambre d'agriculture), Jean-Joël Courthial (ONCFS), Marc Fesneau et François Bourdin (LCN) tous impliqués.

des premières incertitudes des gens du terrain sur les conséquences d'un classement Natura 2000 de leur pays, Marc Fesneau maire de Marchenoir, conseiller régional, président de la communauté de communes Beauce et Forêt prend les devants. « Mieux valait se mettre tous autour d'une table, » raconte l'élu. « Plutôt

que l'État, il était préférable que ce soit la communauté de communes qui agisse en maître d'ouvrage de ce classement pour les actions à entreprendre, et faire en sorte que tout le monde s'approprie ce projet. » Cette formule volontariste fut payée de retour. Jean-Joël Courthial, responsable de l'Office national de la chasse et de

la faune sauvage en Loir-et-Cher (ONCFS) en témoigne, « il y a dix ans nous rencontrions encore des anti-busards. Des personnes hostiles à toute idée de protection des oiseaux. Avec les actions que nous avons tous mené les gens sont plutôt émerveillés de voir cette richesse dans leurs plaines, cette diversité exceptionnelle, là où on les montrait du doigt en disant d'eux qu'ils polluaient beaucoup, ils apportent la preuve des efforts entrepris. » Désormais la ZPS Petite Beauce s'étend sur 53.000 hectares, soit cinquante communes, dans un espace globalement compris entre Vendôme et Sérés et La Chaussée-Saint-Victor à Vievy-le-Rayé. Dernièrement quarante-huit agriculteurs sont passés à l'étape de la contractualisation avec l'État sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000. « Tous les ans, nous les informons de l'avancée des actions entreprises dans le cadre des documents d'objectifs », conclut Marc Fesneau. « Les contacts sont excellents et nous confortent sur le fait que nous sommes sur la bonne voie. »

Henri Lemaire

••• Vingt oiseaux déterminants pour la Petite Beauce

En 2006, un site Natura 2000 désigné Zone de protection spéciale Petite Beauce était choisi au regard de la richesse et de la diversité d'espèces d'oiseaux qui y vivent et pour la qualité des milieux naturels qui les abritent. Sur une vingtaine d'espèces, quatorze sont inscrites sur des listes de protection européenne, dont trois espèces de busards, le busard Saint-Martin, le busard

cendré et le busard des roseaux.

La communauté de communes Beauce et Forêt s'est portée volontaire en tant que maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB). La chambre d'agriculture est l'animateur local du site, chargée de l'animation générale de la zone de protection.

••• Une réussite collective



Dans ce secteur de la Petite Beauce, les céréaliers ont fait la preuve qu'il est possible de produire en respectant la biodiversité.

Treize couples de busards cendrés, 90 couples de busards Saint-Martin, une demi-douzaine de busards des roseaux et pratiquement 200 couples d'œdicnèmes criards, tous recensés sur le site de la Petite Beauce : Pour ces oiseaux en particulier, c'est un bilan très positif dressé par François Bourdin, chargé au sein de Loir-et-Cher Nature du suivi et de la protection de ces espèces.

Le repérage des nids dans ces immenses champs est une première étape. Il convient en amont de confectionner les cages, de les disposer et de veiller à la tranquillité des nichées. Présents sur place toute l'année, les agriculteurs sont les premiers sollicités dans ces missions de repérage et de surveillance et sont de plus en plus nombreux à y apporter une attention particulière.

40

C'est, en pourcentage, la surface qu'occupe le réseau Natura 2000 dans le département. En France, ce réseau est doté de 1.700 sites couvrant 12 % du territoire. Ils sont sélectionnés pour l'originalité et la richesse de leur patrimoine naturel, en tenant compte des activités humaines.

Les actions de conservation et de gestion des sites sont définies dans un DOCOB (Document d'objectifs) et la mise en œuvre est assurée par un comité de pilotage composé de tous les acteurs appelés à agir sur le terrain.

en bref

DIVERSITÉ Rares ou plus communs

Mis à part les busards, bien d'autres superbes oiseaux planent au-dessus des plaines de la Petite Beauce. La cigogne blanche, par exemple, mais aussi le milan noir, le milan royal, le faucon émerillon. Ces oiseaux sont de passage en migration pré et post-nuptiales dans ces plaines beauceronnes sur l'axe Europe du Nord-Afrique. La chouette chevêche et le hibou des marais vivent ici, tout comme le pic noir (cinq couples dans les peupliers de la vallée de la Cisse et le bois de Freschines), le martin-pêcheur d'Europe. On y croise des espèces plus communes, la caille des blés, le vanneau huppé, la perdrix grise, plus rare aussi, la sarcelle d'été (trois couples dans les marais de la haute Cisse). Parmi cette belle variété figure une grande absente, la locustelle luscinoïde, disparue depuis 1989, que l'on souhaite vivement revoir.

MENACES Machines, routes, usines et loisirs

Les principales menaces identifiées sur le site sont de quatre ordres. Le premier danger vient des travaux agricoles intervenant durant la période de nidification, lorsqu'ils ne sont pas menés avec précaution.

La multiplication des infrastructures routières ? le fauchage inadéquat des bords de routes et l'extension de zones industrielles ou récréatives constituent également de potentielles menaces. La banalisation des milieux agricole peut entraîner une forte diminution de la ressource alimentaire des oiseaux. Enfin le dérangement des sites de nidification connus des espèces de busards doit être évité.



S'il n'avait pas été repéré et protégé par la pose d'une cage, ce jeune busard cendré aurait certainement disparu aujourd'hui.